

Formulaire de demande de prêt d'un vélo à assistance électrique

Les demandes doivent être introduites minimum une semaine avant le début de la location.

Cadre 1 : informations liées au demandeur			
Nom :		Prénom :	
Domicile :			
Si non résidant à Perwez, lieu de travail :			
Adresse E-mail :		N° de téléphone :	
Avez-vous déjà emprunté un vélo auprès de la Commune de Perwez ?			Oui / non

Cadre 2 : demande de location		
Durée de location souhaitée*	☐ 1 semaine	☐ 4 semaines
Date de début de location souhaitée*	__ / __ / ____	
Nombre de vélos souhaités*	☐ 1 ☐ 2 ☐ 3	
* L'administration communale se réserve le droit de proposer une autre durée de location, une autre date de début de location, de limiter le nombre de vélos à emprunter ou de refuser la demande.		

Cadre 3 : signature du demandeur			
Sur base des informations transmises dans le présent formulaire et des disponibilités du matériel, l'administration communal évaluera votre demande. En introduisant une demande de prêt de vélo(s) à assistance électrique, le demandeur reconnaît avoir pris connaissances du règlement relatif à l'organisation d'une phase de test jusqu'au 31 décembre 2026 pour le prêt de vélos à assistance électrique, disponible à l'adresse suivante : https://www.perwez.be/ma-commune/services-communaux/mobilite/mobilite-douce En cas d'approbation de la demande de prêt de vélo(s) à assistance électrique, un contrat de prêt sera établi le jour de l'enlèvement fixé avec l'administration. La carte d'identité ou une copie de la carte d'identité de chaque usager d'un vélo devra être présentée à la signature du contrat.			
Date :	__ / __ / ____	Signature du demandeur	

Cadre 4 : réservé à l'administration communal			
Référence du dossier	N° VAE- ____ - ____	Date de réception	__ / __ / ____
Période de la location approuvé du :	__ / __ / ____	Au	__ / __ / ____
Nombre de vélo approuvé :			
Agent traitant :		Signature	

Informations relatives à la protection des données :

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre du présent formulaire et du contrat de prêt sont traitées par la Commune de Perwez, Rue Émile de Brabant 2, 1360 Perwez, en sa qualité de responsable du traitement.

Ces données sont traitées afin de gérer les demandes de prêt de vélos à assistance électrique, organiser la mise à disposition et la restitution du matériel, assurer le suivi administratif du prêt, gérer les éventuels incidents, sinistres ou litiges, ainsi que procéder à l'évaluation du service.

Les traitements reposent, selon leur nature, soit sur l'exécution du contrat de prêt conclu avec le demandeur, soit sur la mission d'intérêt public poursuivie par la Commune dans le cadre de l'organisation d'un service communal de mobilité active.

Les données traitées peuvent comprendre notamment les données d'identification, les coordonnées, l'adresse du domicile ou du lieu de travail, la date de naissance, les informations relatives à l'assurance responsabilité civile, les données relatives au(x) vélo(s) prêté(s), aux dates de prêt et de restitution, à l'état du matériel ainsi qu'aux éventuels incidents.

Les données demandées sont nécessaires au traitement de la demande et à la mise à disposition du matériel. À défaut de communication des données nécessaires, la demande de prêt ne pourra pas être traitée.

Les données sont accessibles uniquement aux services communaux compétents et peuvent, si nécessaire, être communiquées à l'assureur de la Commune, aux prestataires chargés de l'entretien ou de la réparation du matériel, ainsi qu'aux autorités compétentes en cas de vol, d'accident ou de litige.

Les données sont conservées pendant une durée maximale de 5 ans à compter de la fin du prêt, sauf en cas de litige ou de contentieux, auquel cas elles peuvent être conservées jusqu'à 3 ans après la clôture définitive du dossier.

Les personnes concernées disposent, dans les conditions prévues par le RGPD, d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation et d'opposition au traitement de leurs données. Elles peuvent exercer ces droits auprès de la Commune ou de son délégué à la protection des données à l'adresse suivante : dpo@perwez.be.

Elles disposent également du droit d'introduire une réclamation auprès de l'Autorité de protection des données. Aucune décision automatisée ni aucun profilage n'est réalisé dans le cadre de ce traitement. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est prévu.